

## **Paille, fumier, foin...: quel barème appliquer ?**

Les achats de paille ou des ventes de fumier ou de lisier ont ou vont démarrer. Le recours au barème indicatif publié par la Chambre d'agriculture de région se présente comme une base de discussion à ces échanges de marchandises.

Paille en andain, 20 à 25 euros/tonne.

Paille petites balles, 2 à 2,50 euros/balle.

Balles rondes de 300 kg, 12 à 15 euros/balle.

Balles rectangulaires de 400 kilos, 15 à 20 euros/balle.

Echange paille fumier, 1 tonne de paille en andain contre 1,5 à 2 tonnes de fumier en stabulation.

1 tonne de paille en andain contre 1,2 à 1,5 tonne de fumier en dépôt aux champs.

1 tonne de paille en andain contre 1 à 1,2 tonne de fumier épandu.

Foin de prairie de bonne qualité, 90 à 120 €/tonne.

Foin RGI (bonne qualité), 100 à 140 €/tonne.

Foin de luzerne (bonne qualité), 130 à 170 €/tonne.

Enrubannage prairies (55 % MS), 55 à 75 €/tonne brute.

Enrubannage ray-grass (55 % MS), 85 à 105 €/tonne brute.

Enrubannage luzerne (55 % MS), 100 à 130 €/tonne brute.

Herbe sur pied (fertilisée) à l'hectare pour l'année, 500 à 600 €/ha.

Herbe mise à disposition (non fertilisée), 300 à 400 €/ha.

Fanes de pois de conserve (andain), 40 à 65 €/tonne.

Maïs ensilage au silo, la tonne brute consommable (30 % MS), 35 à 40 €/tonne.